

RCS : PERPIGNAN

Code greffe : 6601

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PERPIGNAN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2008 B 00537

Numéro SIREN : 503 930 117

Nom ou dénomination : FIDUCIAIRE DE CATALOGNE

Ce dépôt a été enregistré le 22/11/2019 sous le numéro de dépôt A2019/007554

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
DE PERPIGNAN

A2019/007554

Dénomination : FIDUCIAIRE DE CATALOGNE
Adresse : 37 Boulevard John Fitzgerald Kennedy Immeuble Marilyn 66100 PERPIGNAN
N° de gestion : 2008B00537
N° d'identification : 503930117
N° de dépôt : A2019/007554
Date du dépôt : 22/11/2019
Pièce : Décision(s) de l'actionnaire unique du 21/10/2019 DACU



596000

FIDUCIAIRE DE CATALOGNE

Société par actions simplifiées au capital de 2000€

37, Bd JF KENNEDY

66000 PERPIGNAN

RCS PERPIGNAN 503930117

PROCES-VERBAL DES DECISIONS

DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE 21 OCTOBRE 2019

L'an deux mille dix-neuf,

Le 21 OCTOBRE,

A 10 heures,

Monsieur Georges TERUEL,

Propriétaire de la totalité des actions composant le capital social,

Et président de ladite Société,

1. A pris les décisions suivantes :

- Agrément la société 2PN AUDIT ET EXPERTISE (SAS) en qualité de nouvel associé
- Démission du Président
- Nomination de la nouvelle présidente
- Nomination du directeur général
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

PREMIERE DECISION

L'actionnaire unique décide d'agréer la SAS 2PN AUDIT et EXPERTISE, dont le siège social est situé à VENDRES (34350) 3, Rue de Stockholm, ZAE VIA EUROPA, en qualité de nouvel actionnaire.

DEUXIEME DECISION

L'actionnaire unique prend acte de la démission de Monsieur Georges TERUEL de ses fonctions de Président de la société, avec date d'effet à ce jour.



TROISIEME DECISION

L'actionnaire unique décide de nommer en remplacement Madame Patricia NEVES CALLE, née le 4 septembre 1981 à PERPIGNAN (66000), de nationalité française, demeurant 18 Rue Jacques Monod à PERPIGNAN (66000), en qualité de Présidente avec effet en date de ce jour, et ce, pour une durée illimitée.

QUATRIEME DECISION

L'actionnaire unique décide de nommer Monsieur Georges TERUEL, né le 5 juillet 1953 à Las Palmas de Grande Canarie (Espagne), de nationalité française, demeurant 2 Rue Louis Torcatis à VILLENEUVE DE LA RAHO (66180), en qualité de Directeur Général avec effet en date de ce jour, et ce, pour une durée de six mois.

CINQUIEME DECISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Bon pour acceptation

du mandatar de

Directeur General



Bon pour acceptation du
mandatar de Président.

